



Association des Amis de l'Orgue de Malo-les-Bains

8, rue du Presbytère 59240 Dunkerque

Tél : 06 74 54 35 89 e-mail : aaom@wanadoo.fr

site internet : <http://orguedemalolesbains.site.voila.fr/>

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 (J.O. 26/04/2003 ; n° 059 4010 755) ayant pour objet la restauration, l'achèvement et la mise en valeur sous toutes ses formes de l'orgue de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Malo-les-Bains à Dunkerque.

COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES DU SAMEDI 12 DECEMBRE 2009

La séance est ouverte à 19H15

Monsieur Loïc Fournier, président, remercie en premier lieu toutes les personnes qui ont accepté d'aider l'association d'une façon ou d'une autre au cours de cette année 2009.

I° ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Pour répondre à la demande du Père Mahieu, curé de la Paroisse de Malo, de mettre les statuts de l'association en conformité avec les règles de la Conférence épiscopale de France, comme cela avait été demandé par le gestionnaire de la zone pastorale de Dunkerque en 2003, des nouveaux statuts ont été écrits avec l'aide précieuse d'un adhérent de l'association (Mr R.). Egalement, certaines améliorations ont été demandées par Madame Bianca Tarasco de l'Archevêché de Lille et par le service de la culture et service juridique de la Ville, auxquels les nouveaux statuts ont été adressés pour avis.

Le président présente donc ces nouveaux statuts composés de 16 articles. Les rôles respectifs du curé, affectataire représentant l'association diocésaine, du Maire représentant la Ville propriétaire, et de l'organiste titulaire, sont précisément définis, en particulier chacun est membre de droit du conseil d'administration et les décisions prises à la majorité doivent comprendre la voix de ces membres de droit (articles 6, 9 et 11). L'article 14 précise que concernant les manifestations organisées par l'association, et celles s'accompagnant notamment de l'usage de l'orgue, elles se dérouleront dans le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur, de portée nationale, ou locale s'il y a lieu. Le propriétaire, l'affectataire, et l'organiste titulaire disposent de par ces textes, et chacun en ce qui le concerne, de droits et obligations qui s'appliqueront en toutes circonstances.

Seul l'article 16 (dissolution) n'a pas été approuvé par l'assemblée. En effet, sur la demande du service de l'Archevêché, il avait été ajouté qu'en cas de dissolution « la dévolution de l'actif reviendra à l'Association diocésaine de Lille ou, sur sa désignation, à une autre association ayant un but semblable ». Après discussion, les membres présents souhaitent que la dévolution de l'actif revienne uniquement à une autre association ayant un but semblable. Un nouvel avis sera demandé à l'Archevêché, et si nécessaire une justification. Les nouveaux statuts avec modification de l'article 16 seront soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire qui aura lieu en fin d'année 2010.

II° ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A) RAPPORT MORAL :

181 adhérents pour l'année 2009 (actualisation le 31 décembre 2009)

1. Manifestations organisées par l'A.A.O.M. :

- ✓ **le 16 avril 2009 : Présentation de l'orgue aux élèves de l'école Nicolas Barré** par Ivan Faudi, président de l'association « Orgues de Flandre »,
- ✓ **Vendredi 22 mai 2009 : Concert du Cinquantenaire de l'orgue (1959 -2009) et d'inauguration des nouveaux jeux d'anches du pédalier :** François Lombard (orgue), Rudy Moercant (trompette), Gabrielle Lefevre (soprano), Didier Houque (baryton), et l'ensemble vocal « Choraline » de Fort-Mardyck (dir Catherine Bellangé),
- ✓ **Participation à la fête de la musique le 21 juin 2009 :** comme chaque année à l'occasion de la fête de la musique il s'agit d'une « scène ouverte classique » autour de l'orgue de Malo,
- ✓ **Braderie du 14 juillet 2009.** Vente d'objets au profit de la restauration de l'orgue sur le parvis de l'église, exposition de photos de la paroisse de Malo, exposition et démonstration de travaux de dentelles aux fuseaux par les dentellières d'Hondschoote, animation musicale en partenariat avec l'Association des Amis des Orgues Armentières et le groupe « Les Malotières », présentation de l'orgue,
- ✓ **Concert des journées européennes du Patrimoine le samedi 19 septembre 2009, en partenariat avec l'Association des Amis des Orgues Armentières et le groupe « Les Malotières » :** Jean-Marc Becquaert (guitare), Jean-Marie Boone (orgue), Franz Boursin (trombone à coulisse), Isabelle Devigne (soprano), Loïc Fournier (orgue), Michel Gossaert (orgue, cornemuse, flûte..), Béatrice Leleu (soprano), Béatrice Poupon (orgue), Michel Poupon (guitare), Marc Pouwels (orgue), Sabine Tacoen (orgue), Bruno Vangaeveren (hautbois),

Le concert de la chorale « Saint Joseph de Calais », prévu le dimanche 20 décembre 2009 a du être annulé en raison des conditions météorologiques très mauvaises (neige+++), il est reporté au dimanche 5 décembre 2010.

2. Travaux avril 2009 Installation des nouveaux jeux à anches du pédalier par la manufacture d'orgues Delmotte de Tournai (B).

56 nouveaux tuyaux dont certains de plus de 5 mètres de hauteur ont été installés à l'arrière de l'orgue. Une ré-harmonisation des jeux de cymbales a également été réalisée. Ces travaux ont été financés en totalité par l'association (27 124,08 €)



B) RAPPORT DE GESTION : (actualisation 31 décembre 2009)

Recettes 2009

ADHESIONS	4 778,00 €
REPAS	- €
PUBLICITES	1 445,00 €
CONCERTS	2 128,00 €
DONS	710,00 €
SUBVENTIONS	1 000,00 €
BRADERIE	825,00 €
INTERETS BANQUE	640,89 €

Dépenses 2009

AFFRANCHISSEMENTS	27,15 €
PAPETERIE	80,45 €
CONCERTISTES	400,00 €
SACEM	43,31 €
ASSURANCES	130,00 €
EPICERIE	87,35 €
TRAVAUX ORGUE	27 124,08 €

Cumul depuis 2003

	Recettes	Dépenses	Solde
Année 2003	10 832,75 €	- 1 167,59 €	9 665,16 €
Année 2004	13 182,33 €	- 16 542,86 €	- 3 360,53 €
Année 2005	15 472,08 €	- 9 237,10 €	6 234,98 €
Année 2006	14 590,83 €	- 12 595,64 €	1 995,19 €
Année 2007	9 230,64 €	- 7 650,92 €	1 579,72 €
Année 2008	13 669,83 €	- 4 086,46 €	9 583,37 €
Année 2009	11 526,89 €	- 27 892,34 €	-16 365,45 €
BILAN le 31/12/2009	88 505,35 €	- 78 172,91 €	9 332,44 €

C) ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conformément à l'article 9 des statuts, il est procédé à l'élection du tiers des membres du CA. Sont réélus à l'unanimité : Loïc Fournier, Marie-Alix Fournier, Guy Vanbrugghe, Albert Dereudre, Michel Hecquet, Soizic Chaudron. Le bureau a été élu lors de la réunion du CA du 28 janvier 2010 : Loïc Fournier (président), Béatrice Poupon (vice-président), Père Eric Mahieu (vice-président), Michel Hecquet (secrétaire), Michel Poupon (secrétaire-adjoint), Marie-Alix Fournier (trésorier), Albert Dereudre (trésorier-adjoint). Les autres membres du CA sont : Soizic Chaudron, Chantal Dervyn, Jocelyne Garein, Paul Garein, Geneviève Genthon, Jeannine Mazevet, Anne-Sophie Vandewynckele, Marc Genthon, Guy Vanbrugghe, Benoît Vandewynckele.

D) PROJETS 2010 :

- ✓ Concert de l'A.A.O.M le vendredi 23 avril 2010 à 20h30,
- ✓ Participation à la fête de la musique le 21 juin 2010 : « scène ouverte classique »,
- ✓ Participation à la Braderie de Malo au profit de l'orgue le 14 juillet 2010,
- ✓ Participation aux journées du patrimoine : « musique autour de l'orgue » (septembre 2010),
- ✓ Concert de Noël de la Chorale Saint Joseph de Calais le dimanche 5 décembre 2010 à 16h00.

La séance est levée à 20h00

Loïc Fournier, président de l'AAOM,
et les membres du CA

ASSOCIATION DES AMIS
DE L'ORGUE DE MALO-LES-BAINS
8, rue du Presbytère - 59240 DUNKERQUE